

N°23-2011

Séance du Mardi 19 avril 2011

NOMBRE DE MEMBRES		
Adhérents au conseil de communauté	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	35
Date de la convocation		
08 avril 2011		

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en sous-préfecture

et publication
20 avril 2011

L'an deux mille onze et le mardi dix neuf avril à vingt heures trente, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Bas-Armagnac se sont réunis dans la salle du conseil à NOGARO sous la présidence de Monsieur Pierre GUICHANNE et sur sa convocation.

Etaient présents : BOURROULLAN : BRAZZALOTTO Michel et FOURCADE Christian, LE HOUGA : GUICHANNE Pierre, BRUNO Jean-Pierre et DUPRAT Marie-Rose, LANNES-SOUBIRAN : MANAS Francis et TREZEGUET Denis (suppléant de IMBERT Yves), LOUBEDAT : SEMPE Bernard, LUPPE-VIOLLES : ETORL-DABAT Jean-Pierre et VINCENT Caroline, MAGNAN : DUCLAVE Jean et LAFITTE-DUCLERC Bernard, MANCIET : CAPDEPONT Pierre et FITTE Jean-Jacques, MONGUILHEM : DUCERE Jean et DUPIN Bernard, MONLEZUN D'ARMAGNAC : SAUQUES Philippe et BENESSIA Christiane, MORMES : CARRERE Hervé, NOGARO : PEYRET Christian, BELTRI Joseph (suppléant de GARET Gilles), MARTINOT Maryse, PERCHEDE : DUBICQ Danielle (suppléante de DELOSTE Lionel), SALEY Christine (suppléante de MARIN Alain) SAINT-GRIEDEL : SAINT-PE Anne-Marie et CAPDEVIELLE Patricia, SAINT-MARTIN D'ARMAGNAC : FAGET Alain et SAINT-GUILHEM Jean-Claude, SALLES D'ARMAGNAC : BORDES Daniel (suppléant de HEBERT Benoît), SION : MITTERRAND Elisabeth, SORBETS : LAMOTHE Laurent et BURGAN Fabrice, TOUJOUSE : DU CHEYRON DE BAUMONT Olivier (suppléant de TARTAS Jacques) et BRETTEES Monique (suppléante de WEEVERS Cornélia), URGOSSE : BARRAIL Bernard.

Absents excusés : LANNES SOUBIRAN : IMBERT Yves (remplacé par TREZEGUET Denis) LOUBEDAT : OREJA Daniel, MORMES : SPOERRY Gérard, NOGARO : GARET Gilles (remplacé par BELTRI Joseph), PUJOL Jean-Pierre, PERCHEDE : MARIN Alain (remplacé par SALEY Christine) et DELOSTE Lionel (remplacé par DUBICQ Danielle), SALLES D'ARMAGNAC : HEBERT Benoît (remplacé par BORDES Daniel) et BUSQUET Philippe SION : DALES Annie, TOUJOUSE : TARTAS Jacques (remplacé par DU CHEYRON DE BAUMONT Olivier) et WEEVERS Cornélia (remplacée par BRETTEES Monique).

Absents : LAUJUZAN : SENAC Claude et FARBOS Jean-Jacques, URGOSSE : COLLAVINO Gérard.

Secrétaire de séance : Christian PEYRET.

OBJET DE LA DELIBERATION : Engagement des actions budgétisées en Investissement

Le quorum étant atteint, les membres du conseil communautaire peuvent valablement délibérer.

Après avoir approuvé le Budget Prévisionnel 2011, les membres du Conseil Communautaire, à l'unanimité,

APPROUVENT l'engagement, dans la limite des crédits des chapitres d'imputation budgétaire et des compétences statutaires, des actions suivantes :

- Zone d'Activité Economique complémentaire de Lanne-Soubiran : démarches et études préalables nécessaires, acquisitions foncières et aménagements routiers correspondants ;
- Animation d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.) ;
- Maison Pluridisciplinaire de Santé : engagement de l'ensemble des études et missions préalables nécessaires à la réalisation de l'équipement ;
- Signalétique territoriale : étude et mise en place de panneaux de signalétique ;
- Assainissement non collectif : schéma d'assainissement des nouvelles communes adhérentes non pourvues ;
- Réalisation d'un travail sur le thème de l'eau et la biodiversité ordinaire ;
- Base de loisirs aquatique : démarches et études préalables nécessaires ;
- Acquisition d'un podium ou d'une scène ;
- Randonnée : ouverture et balisage des chemins transférés dans l'année à la Communauté de Communes ;
- Acquisition de matériel informatique et mobilier de bureau.

AUTORISENT le Président à signer tout document relatif aux démarches ci-dessus.



Pour extrait certifié conforme,
Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Le Président,
Pierre GUICHANNE.